



Les Voiles de Saint-Tropez 2020 – du Samedi 26 septembre au Vendredi 9 octobre

31 août 2020

Les Voiles de Saint-Tropez : Paré.e.s pour accueillir les concurrents

Le coup d'envoi de la première semaine des Voiles de Saint-Tropez sera officiellement donné le samedi 26 septembre, et les équipes de la Société Nautique de Saint-Tropez sont prêtes à recevoir les concurrents d'une 22^{ème} édition, différente à bien des égards. Si, à la suite de la course d'origine - la Nioulargue -, les Voiles marquent chaque fin d'été l'attachement viscéral de la cité du Bailli de Suffren à la mer dans la continuité de son riche passé maritime, les organisateurs ont pris toute la mesure de la pandémie en cours dans l'organisation de l'événement. Toutes les procédures nécessaires ont été mises en place pour satisfaire aux impératifs sanitaires en vigueur ou les renforcer, que ce soit pour les concurrents, pour les médias, comme pour le public.

Semaine 1, 26 septembre – 3 octobre : on ne change pas un programme qui gagne

Ouverture des événements sur l'eau, l'arrivée de la Coupe d'Automne du Yacht Club de France, course de liaison ouverte aux voiliers de tradition en provenance de Cannes, est prévue le dimanche 27 dans l'après-midi. Comme à l'habitude, les bateaux modernes ouvriront le bal des régates le lundi. Nouveauté en revanche, seules les unités jusqu'à 20 mètres environ (suivant les catégories) seront engagées pendant la première semaine. A partir de mardi, les bateaux de tradition d'une longueur inférieure à 24 mètres entreront en lice, avec un programme de parcours côtiers mardi, mercredi, vendredi et samedi. La journée du jeudi est réservée aux défis et au Centenary Trophy en partenariat avec le Gstaad Yacht Club. Seule modification notable, la remise des prix a été déplacée du dimanche matin au samedi soir.

Semaine 2, 6 – 9 octobre : du sur-mesure pour les super boats

C'est la grande nouveauté de cette année : une deuxième semaine de régates pour les plus grandes unités permettra au comité de course de proposer des parcours et un programme parfaitement adaptés à la taille et au potentiel des grandes unités, tout en leur permettant de prendre – comme toutes les autres classes cette année – tous leurs départs au pied du village, devant la Tour du Portalet. Le dimanche 4 et lundi 5 octobre seront réservés au changement de la flotte de la première semaine amarrée dans le port au profit des plus grands yachts de course, aussi bien modernes que classiques. Ce deuxième volet est ouvert aux classes Wally, IRCA, Maxi et Mini Maxi, Grands Traditions, grandes Goélettes. Pour ces grands bateaux, quatre journées de régates sont prévues : du mardi 6 au vendredi 9 octobre, la remise des prix étant programmée le vendredi soir. Compte tenu de la situation sanitaire, la participation physique des équipages sera limitée pour la remise des prix de la première semaine, comme pour la cérémonie de clôture.

Les mesures prévues par la Société Nautique de Saint-Tropez (hors dispositif concurrents) :

Personnels et bénévoles

- Dépistage de l'ensemble des intervenants avant et pendant la manifestation

Village des Voiles

- Réduction du village à 400 m2 (au lieu de 1 500 m2 d'habitude), 400 personnes maximum
- Exposants limités aux espaces partenaires, pas de bar, pas de boutique à l'intérieur du Village (accès direct pour la boutique officielle North Sails), pas d'animations : annulation du concours de boule, défilé des équipages, sardinade, ...
- Port du masque, prise de température à l'entrée du Village, gel hydroalcoolique : obligatoires
- Présence de l'ARS et du laboratoire Cerbaliance pour dépister les personnes désireuses de le faire

Médias

- Pas d'accueil physique ni de service de presse : formalités d'enregistrement dématérialisées
- Rendez-vous embarquements à l'extérieur du Village
- Port du masque obligatoire

Programme 2020 :

Semaine 1 : Les Voiles de Saint-Tropez

Samedi 26 et dimanche 27 septembre : accueil des voiliers jusqu'à 20 mètres environ (sauf pour certaines classes)

Lundi 28 septembre : régates pour les voiliers modernes

Mardi 29, mercredi 30 septembre, vendredi 2, samedi 3 octobre : régates pour les voiliers modernes et les voiliers de tradition

Jeudi 1^{er} octobre : journée des défis

Samedi 3 octobre : remise des prix (semaine 1)

Semaine 2 : Les Voiles Super Boats

Dimanche 4 et lundi 5 octobre : accueil des grandes unités (Wally, IRCA, Maxi yachts, Grands Traditions, grandes Goélettes)

Mardi 6, mercredi 7, jeudi 8, vendredi 9 : régates des grandes unités

Vendredi 9 octobre : remise des prix (semaine 2)

Les partenaires des Voiles de Saint-Tropez

ROLEX

BMW

LORO PIANA

WALLY

NORTH SAILS

CHAMPAGNE BESSERAT DE BELLEFON

EAUX 808

MERCANTOUR EVENTS

SUZUKI MARINE

MARSHALL

PORT DE SAINT-TROPEZ

LES MARINES DE COGOLIN

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

INTERNATIONAL MAXI ASSOCIATION

Organisation :

Société Nautique de Saint-Tropez

Président : Pierre Roinson

Directeur Général : Tony Oller

Principal Race Officer : Georges Korhel

Secrétariat régates : Frédérique Fantino

Communication : Chloé de Brouwer

Site internet : www.lesvoilesdesaint-tropez.fr

Facebook : les Voiles de Saint-Tropez officiel

Twitter : [@VoilesSTOrg](https://twitter.com/VoilesSTOrg)

Relations Presse :

Maguelonne Turcat +33 6 09 95 58 91

E-mail magturcat@gmail.com

Photos :

Gilles Martin-Raget

